

Le baccalauréat professionnel Métiers de la mode - vêtements donne accès au métier d'agent technique du bureau d'études/méthodes en charge de la réalisation des prototypes de vêtements.

Associé à un modéliste et/ou à un technicien des méthodes, le titulaire de ce bac pro modifie et améliore les processus qui sont associés aux procédés de production des produits textiles et cuir. Il intervient tout au long de la chaîne d'obtention des éléments constituant les vêtements :

- Définition-conception détaillée des modèles ou pré industrialisation.
- Industrialisation des produits (préparation des processus de plan de coupe sur systèmes informatiques, des processus de matelassage et de réalisation de la coupe).
- Réalisation, assemblage et contrôle qualité du produit fini.

Il utilise des logiciels informatiques spécifiques du travail en prêt-à-porter (CAO, conception assistée par ordinateur). Il doit aussi se tenir régulièrement informé des évolutions technologiques (produit, matières, marché, processus industriels...).

Dans le cadre d'une production locale et après une expérience acquise en milieu professionnel, il peut se voir confier la coordination des activités de lancement, de mise en production et du suivi des productions : il est agent technique d'atelier.

Débouchés

Dans les ateliers de prêt-à-porter, les bureaux d'études des maisons de mode et les entreprises de confection des industries de l'habillement.

Métier(s) accessible(s) :

- patronnier(ère)-gradeur(euse)
- agent d'étude de réalisation des modèles
- agent technique d'atelier
- tailleur - couturier(ère)

Accès à la Formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Métiers de la mode, du vêtement et du cuir.

Qualités requises :

- grande adaptabilité
- rigueur
- sens de l'organisation
- être capable de travailler en autonomie et en équipe

Programme

Grille horaire (a)	2 nd e	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- Les entreprises de la filière mode
- Définition technique des produits
- Matières et matériaux
- Industrialisation des produits
- Qualité et contrôle
- Système de production et maintenance
- Représentation technique du produit
- Sécurité et ergonomie
- Arts appliqués
- Démarche de projet



i Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines, incluant la durée nécessaire à la validation du diplôme intermédiaire. Les 22 semaines sont réparties sur les trois années de formation.

La période de formation en milieu professionnel doit assurer la continuité de la formation et permettre à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences. Elle fait l'objet d'une planification préalable de manière à maintenir une cohérence de la formation.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'utiliser des technologies nouvelles ou des matériels spécifiques ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;

i Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve technique de conception	
Sous-épreuve E11 : Développement de produit – Esthétique, fonctionnel et technique	3
Sous-épreuve E12 : Conception, construction d'un modèle en CAO	3
E2 : Epreuve scientifique et technique	3
Sous-épreuve E21 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E22 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E3 : Epreuve technique d'industrialisation du produit	
Sous-épreuve E31 : Industrialisation et de réalisation du produit	3
Sous-épreuve E32 : Pratique professionnelle en entreprise	2
Sous-épreuve E33 : Projet de réalisation d'un prototype et contrôle qualité	3
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1

E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

i StatistiquesAcadémie de Montpellier

En 2017 : 129 candidats inscrits, 129 présentés, 112 admis (soit 86.82% de réussite).

En 2018 : 119 candidats inscrits, 119 présents, 91 admis (soit 76,47% de réussite)

En 2019 : 111 candidats inscrits, 111 présents, 92 admis (soit 82,88 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 124 candidats présents, 105 candidats admis (soit 84,7% de réussite).

En 2019 : 103 candidats présents, 87 candidats admis (soit 84,5% de réussite).

i Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable en Brevet de technicien supérieur (BTS).

Par exemple,

- BTS Métiers de la mode vêtements

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

i Ou se former en OccitanieAcadémie de Montpellier

30 Alès

Lycée J-B Dumas (Public)

30 Nîmes

Lycée polyvalent Ernest Hemingway (Public)

Lycée St Vincent de Paul (Privé sous contrat)

34 Béziers

Lycée professionnel Jean Moulin [Public]

34 Sète

Lycée des métiers Charles de Gaulle (Public)

66 Perpignan

Lycée professionnel Aristide Maillol (Public)



Académie de Toulouse

- 09 **Ferrières sur Ariège**
Lycée professionnel Jean Durroux (*Public*)
- 31 **Toulouse**
Lycée des métiers Gabriel Péri (*Public*)
Lycée professionnel Myriam (privé sous contrat)
- 46 **Gourdon**
Lycée polyvalent Léo Ferré (*Public*)
- 65 **Tarbes**
Lycée professionnel Reffye (*Public*)
- 81 **Albi**
Lycée professionnel des métiers Toulouse-Lautrec (*public*)
Lycée professionnel des métiers Toulouse-Lautrec **A**
- 82 **Montauban**
Lycée professionnel Antoine Bourdelle (*Public*)

A formation en apprentissage **En savoir plus**

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers de l'artisanat d'art »
- Fiches métiers « Artisanat d'art »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

- Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr
- Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr
- Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr
- Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr
- Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr
- Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr
- Le Vigan
04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr
- Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

- Mende
04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr
- Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr
- Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr
- Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr
- Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr
- Nîmes Centre
04 66 29 03 81 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr
- Nîmes Ouest
04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr
- Perpignan
04 68 50 20 86 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr
- Pézenas
04 67 98 85 74 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr
- Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr
- Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

- CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr
- CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr
- CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr
- CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr
- CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr
- CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr
- CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr
- CIO Figeac
05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr
- CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr
- CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr
- CIO Millau
cio.millau@ac-toulouse.fr



CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

